



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://hdf.snes.edu/spip.php?article628>

# Avenir de l'AEFE : le SNES et le SNUipp rencontrent le Directeur et le DRH

- AEFE -



Date de mise en ligne : lundi 29 janvier 2018

---

SNES HORS DE FRANCE

---

Dans le contexte actuel de fortes restrictions budgétaires et de suppressions massives de postes accompagnées de menaces sur les statuts des personnels et sur l'Établissement public, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU ont obtenu une nouvelle rencontre avec le Directeur de l'AEFE. Seuls points à l'ordre du jour : **l'Avenir de l'Agence, la situation des personnels, et les raisons de nos mobilisations.**

## Suppressions de postes : l'Agence continue !

Pour l'heure, l'Agence confirme les suppressions de postes et la gestion de la pénurie qui en découle. Au prochain Comité technique (7 février 2018), les fermetures de postes vacants se poursuivront (notamment en Europe) pour les « redéployer » dans les établissements touchés par des fermetures de postes d'expatriés (notamment en Afrique).

Nous sommes évidemment intervenus à nouveau sur le phénomène de « **double peine** » **pour les établissements d'Europe**. Au CT de novembre, la zone n'a pas été épargnée par les coupes budgétaires du gouvernement (les 33 millions) qui ont eu des conséquences très concrètes. Aujourd'hui, les projets de fermetures s'aggravent et viennent s'ajouter (par redéploiement) à celles déjà actées ! **La FSU dénonce une politique qui pénalise les établissements, les usagers, et les personnels**. Ces derniers ne voient plus aucune perspective de résidentialisation (titulaires non résidents), ni même de résidentialisation à l'année (sur rompu de temps partiel), ou vont se retrouver menacés d'éviction à l'occasion de leur renouvellement de détachement (résidents).

**Concernant les résidents, et même s'il précise que rien n'est définitif, le directeur confirme qu'il est envisagé de fermer des postes à l'occasion du renouvellement triennal de contrats de résidents dès 2019**, parce que la réduction massive de postes s'avère « ingérable » avec la règle actuelle (fermeture de postes vacants). Pour lui, la baisse de budget ne peut être indolore.

**Pour la FSU, c'est évidemment une remise en cause de la notion même de résident, tout comme des textes clés relatifs aux personnels détachés comme le décret 2002-22.**

Aucune autre précision n'a été donnée sur les modalités de choix des collègues dont le sort semble aujourd'hui dépendre de l'année de leur renouvellement, mais cette nouvelle annonce confirme que **l'Établissement public veut franchir la ligne rouge, ce qui, pour nous, n'est ni acceptable, ni négociable !**

## Détachements

Pour les renouvellements de détachement au premier degré, l'AEFE confirme qu'elle demande qu'ils soient systématiquement accordés. Le directeur soutient qu'il ne faut pas mélanger le court terme et le long terme, qu'il ne faut pas ajouter un problème à un autre problème (même si cela est proposé comme option par certains).

Pour la campagne en cours, aucune indication n'a été donnée par le MEN (ni la DGRH ni le cabinet), il est donc à craindre que la situation de 2017 se répète : nous restons évidemment vigilants et mobilisés.

Pour l'ensemble des nouveaux détachements (premier et second degré), l'Agence demande un examen bienveillant, notamment pour les établissements en difficulté et pour les ex personnels de droit local en retour de concours, d'où le maintien à l'identique de l'instruction générale sur le recrutement des résidents (IGRR) et les consignes données aux CCPL de ne pas écarter les candidats.

## Réflexions sur l'horizon 2020

L'AEFE confirme, comme la tutelle (MEAE), que le budget est stabilisé pour 2018 et 2019 à 380MEuros (hors sécurité). **Comme la FSU l'a dit à maintes reprises, ce niveau est de toute façon insuffisant pour mener à bien les missions.** De plus, nous ajoutons que ce discours sur la « stabilité budgétaire » ne tient plus, dans la mesure où le gouvernement est capable, en quelques jours, d'annuler des crédits pourtant votés et actés, comme il l'a fait en juillet 2017, avec les 33 millions. Nous savons tous que cette annulation a des conséquences bien concrètes dans l'ensemble du réseau, tant au niveau structurel (budget et fonctionnement des établissements) que personnel (collègues dont les contrats ne sont pas ou ne seront pas renouvelés). **Dans tous les cas, c'est inacceptable, et la FSU a réaffirmé sa fermeté de position et de décision, traduite aujourd'hui par les actions fortes et durables dans l'ensemble du réseau.**